



Service : Mission DD

Réf : PC/GB/LB

Tél. : 04 66 56 43 23

C2023_03_30

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL DE COMMUNAUTÉ 29 JUIN 2023

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Christophe RIVENQ, Max ROUSTAN, Nicolas PERCHOC, Valérie MEUNIER, Aimé CAVAILLE, Jean-Charles BENEZET, Philippe RIBOT, Patrick MALAVIEILLE, Ghislain CHASSARY, Éric TORREILLES, Christian TEISSIER, Christophe BOUGAREL, Jean-Michel PERRET, Geneviève BLANC, Jean-Luc GIBELIN, Serge BORD, Georges BRIOUDES, Frédéric ITIER, Alain GIOVINAZZO, Liliane ALLEMAND, Julie LOPEZ-DUBREUIL, Michel VIGNE, Jean-Pierre BEAUCLAIR, Joseph BARBA, Marielle VIGNE, Rémy BOUET, Michel MERCIER, Olivier AVOUAC, Fabien FIARD, Thierry JACOT, Pascal MILESI, Marc JEKAL, Jean-Claude D'ANTONA, Hélène BON, Jack VERRIEZ, Jacques PEPIN, Andrée ROUX, Lionel ANDRE, Cyril OZIL, François SELLE, Jean-Michel BUREL, Marc SASSO, Jean-Marie MALAVAL, René MEURTIN, Patrick JULLIAN, Roch VARIN D'AINVELLE, Firmin PEYRIC, Thierry JONQUET, Monique CRESPON-LHERISSON, Georges DAUTUN, Georges RIBOT, Sébastien MAGNY, Ludovic MOURGUES, Jean-Noël PUDDU, Roseline BOUSSAC, André MONTIGNY, Alain BENSACKOUN, Joseph PEREZ, Jean-Claude ROUILLON, Béatrice LADRANGE, Evelyne RICHARD, Bruno MAZUC, Marie-Claude ALBALADEJO, Marc BENOIT, Christian CHAMBON, Elisabeth NAAMAR, Ysabelle CASTOR, Corinne RAVAUD, Nordine SEKARNA, Jérôme MEYNIER, Cyril LAURENT, Lysiane GUY, Christelle LOZANO, Céline FONTBONNE, Guilhem LEMARIE, Arnaud BORD, Méryl DEBIERRE, Jean-Régis MASSON, Lucas CELESTE.

POUVOIRS :

Michel RUAS pouvoir à Christian TEISSIER, Aurélie GENOLHER pouvoir à Marielle VIGNE, Thierry BAZALGETTE pouvoir à Jean-Charles BENEZET, Julien HEDDEBAUT pouvoir à Max ROUSTAN, Gérard BANQUET pouvoir à Philippe RIBOT, Guy CHERON pouvoir à René MEURTIN, Frédéric GRAS pouvoir à Christophe BOUGAREL, Gérard BARONI pouvoir à Roch VARIN-D'AINVELLE, Marie-Christine PEYRIC pouvoir à Alain BENSACKOUN, Michèle VEYRET pouvoir à Jean-Claude ROUILLON, Martine MAGNE pouvoir à Bruno MAZUC, Antonia CARILLO pouvoir à Ysabelle CASTOR, Paul PLANQUE pouvoir à Béatrice LADRANGE, Catherine LARGUIER pouvoir à Cyril LAURENT, Fabienne FAGES-DROIN pouvoir à Marc BENOIT, Laurent RICOME pouvoir à Jean-Régis MASSON, Karine MONTENEZ pouvoir à Joseph PEREZ, Angélique PEIRETTI-GARNIER pouvoir à Serge BORD.

ABSENTS EXCUSÉS :

Patrick DELEUZE, Jennifer WILLENS, Sylvain ANDRE, Jean-Jacques VIDAL, David GUIRAUD, Didier SALLES, Guy MANIFACIER, Jérôme VIC, Johanna HUGUET, Henri CROS, Adrien CHAPON, Laurent CHAPELLIER, Bruno BIONDINI, Soraya HAOUES.

Objet : Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) 2023-2029 – Pré-plan

Le Conseil de Communauté,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'Environnement et notamment les articles L121-18, L122-4 et 5, L229-26 et R121-25,

Vu la loi n°2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV), imposant aux EPCI de plus de 20 000 habitants l'obligation d'élaborer leur Plan climat air énergie territorial (PCAET).

Vu la loi n°2019-1147 du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat, fixant l'objectif national de la neutralité carbone à l'échéance 2050,

Vu la loi Climat-Résilience n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets,

Vu le décret n° 2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-air-énergie territorial,

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 du 13 octobre 2021 portant modification des compétences de la Communauté Alès Agglomération et adoption des statuts,

Vu la délibération C2016_07_09 du Conseil de Communauté en date du 23 juin 2016 approuvant le Plan Climat Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération d'Alès,

Vu la délibération C2021_08_25 du Conseil de Communauté en date du 14 octobre 2021 portant actualisation du projet de territoire, votée à l'unanimité le 14 octobre 2021, et intégrant l'axe 2 : agir pour la transition écologique,

Vu la délibération C2021_08_30 du Conseil Communautaire du 14 octobre 2021 portant déclaration d'intention,

Vu l'Accord de Paris sur le Climat, ratifié par l'État le 4 novembre 2016, qui fixe l'objectif d'une limitation du réchauffement climatique à 1,5°C,

Vu le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) de la Région Occitanie adopté le 30 juin 2022,

Vu la publication de l'Agenda 21 de la Communauté d'Agglomération d'Alès le 21 mars 2007,

Vu l'engagement N°17 de ce même agenda 21 relatif aux économies d'énergie ; l'engagement N°12 relatif à un développement économique équilibré et respectueux de l'environnement, l'engagement N°13 relatif à l'intégration de la qualité environnementale dans les aménagements et l'engagement N°19 visant l'amélioration de la mobilité sur le territoire.

Considérant qu'un PCET a été réalisé par la Communauté Alès Agglomération en 2016 et qu'il convient de le renouveler et d'y intégrer un volet Air,

Considérant que la Communauté d'Agglomération s'est engagée à travers son Agenda 21 dans une politique de lutte contre le réchauffement climatique,

Considérant que le PCAET s'inscrit dans le projet de territoire d'Alès Agglomération et les plans portés par elle (PAT, CFT, Politique de Gestion des Déchet, Alès Aggl'Eau 2030, révision du ScoT, CRRTE),

Considérant le Plan Climat comme un outil pertinent pour engager une transition écologique et énergétique du territoire, défini pour une période de 6 ans (2023-2029),

Considérant que le présent PCAET est un projet qui sera soumis à l'avis de l'autorité environnementale, du Préfet de Région et du Conseil Régional, ainsi qu'à consultation numérique du public (après l'avis de l'Autorité environnementale),

APRÈS AVOIR DÉLIBÉRÉ ET PROCÉDÉ AU VOTE,

APPROUVE

le projet de PCAET qui sera soumis aux avis des autorités (DREAL, Préfet de Région et Conseil Régional),

DÉCIDE

de soumettre ce projet à l'avis de la population par consultation numérique de 30 jours, après réception de l'avis de la DREAL.

Votants : 97
Pour : 97 - Unanimité
Contre : 0
Abstention : 0

**Pour extrait conforme,
Le Président,**

Christophe RIVENQ

